



## Procédures de suivi du parc informatique

### 1- Présentation générale

---

#### 1-1- Objectifs

L'objectif de cette note est de :

- définir une méthodologie pour instaurer une bonne gestion du parc informatique de l'administration centrale du Département de l'éducation nationale à savoir : Gérer les interventions, définir les besoins, prévoir les nouvelles acquisitions, gérer les licences, les garanties et les contrats de maintenance, suivre les évolutions matériels et logiciel en fonction des besoins, mettre en place des procédures de sécurité.
- délimiter les rôles des principaux acteurs : DAGCP, DSI, Sociétés de service, Utilisateurs, ...

#### 1-2- Principales actions liées à la gestion du parc informatiques

##### Etat des lieux, Inventaire

1. **Collecte des informations sur le matériel** : Par poste, les serveurs, topologie du réseau, organisation du réseau, réseau externe, mise à plat des stratégies globales.
2. **Collecte des informations sur les utilisateurs** : Mise à plat des pratiques, étude des besoins à venir.
3. **Collecte des informations sur l'organisation** :

##### Gestion et analyse des données,

1. Utilisation d'une base de données, classeurs d'inventaires.
2. gestion des licences,
3. Elaboration des besoins en matériel pour la première maintenance,
4. Définition des besoins d'intervention,

##### Gestion du matériel

1. Stockage, étiquetage

##### Maintenance préventive

2. Harmonisation du parc, méthodes d'installation structurée, sauvegarde des installations, maintenance régulière.
3. Mise à jour des inventaires.
4. prévoir les outils d'intervention.

##### Gestion des stratégies

1. La sécurité.
2. Les sauvegardes.
3. Les virus.

#### 4. Le pare-feu.

### Gestion des évolutions

1. La progression de la demande des utilisateurs.
2. La progression des besoins des directions.
3. L'évolution technique.

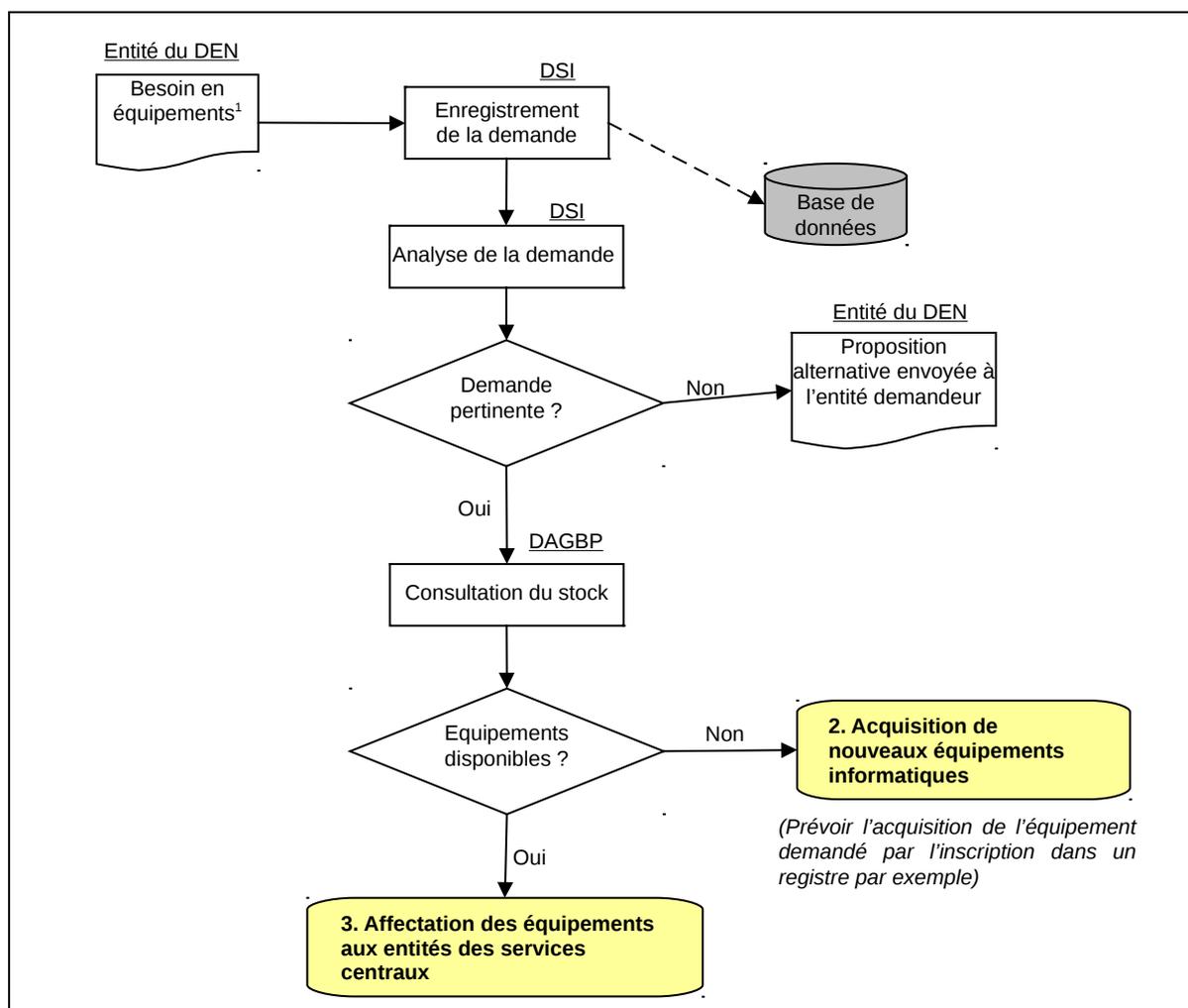
## 2- Procédures de gestion

---

Les procédures présentées ci-dessous concernent les tâches suivantes :

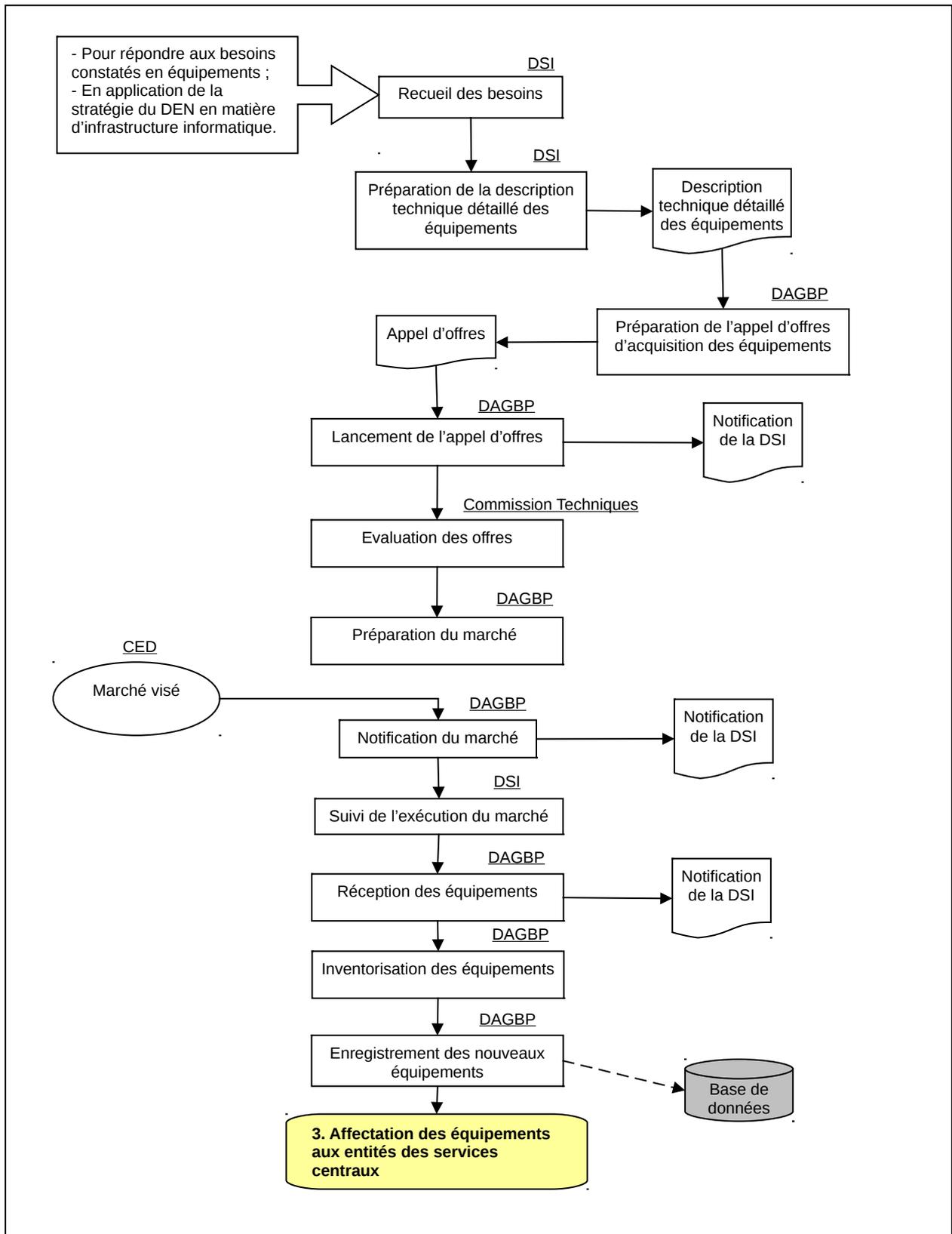
1. Expression du besoin en équipements informatiques
2. Acquisition de nouveaux équipements informatiques
3. Affectation des équipements aux entités des services centraux
4. Maintenance et réparation des équipements informatiques
5. Récupération des équipements non utilisés

### 1. Expression du besoin en équipements informatiques

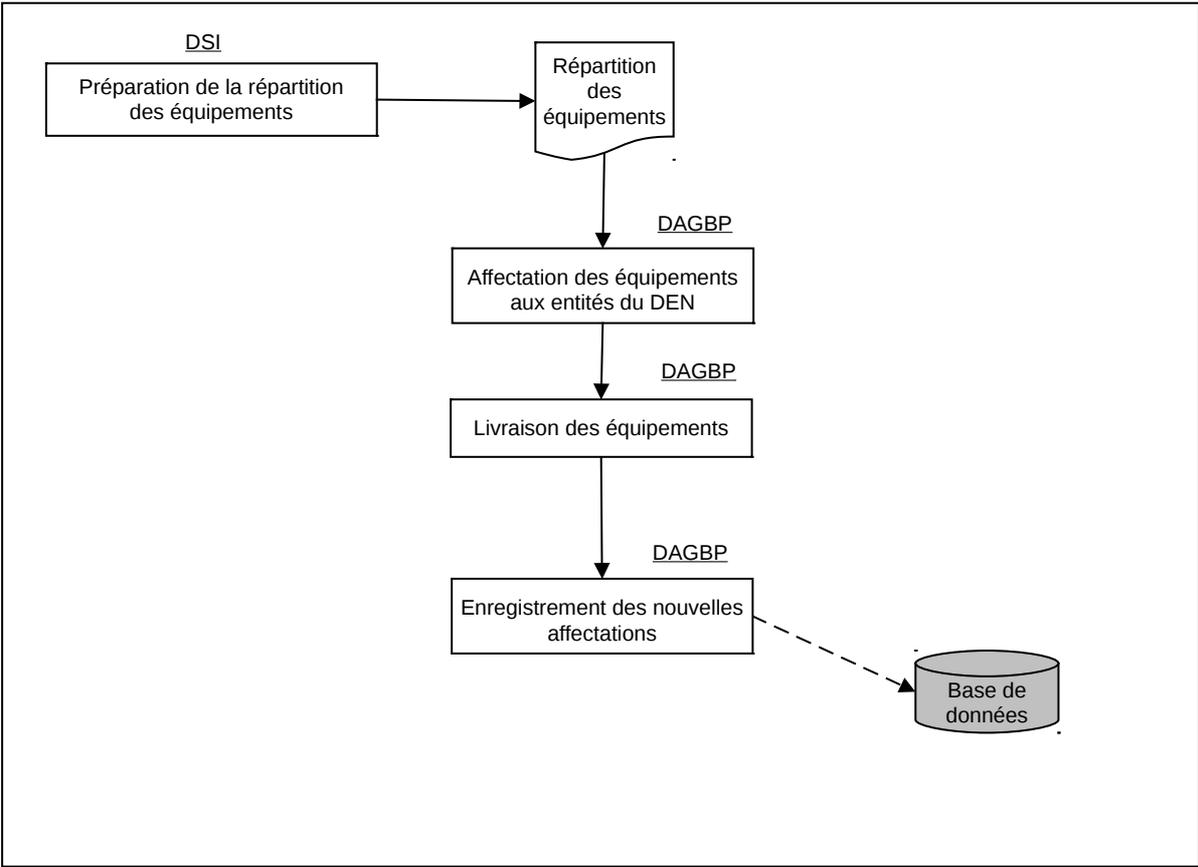


<sup>1</sup>. Le besoin est exprimé par un document signé par l'entité demandeur. Ce document doit désigner les quantités et les caractéristiques des équipements demandés ainsi que le degré d'urgence de la requête.

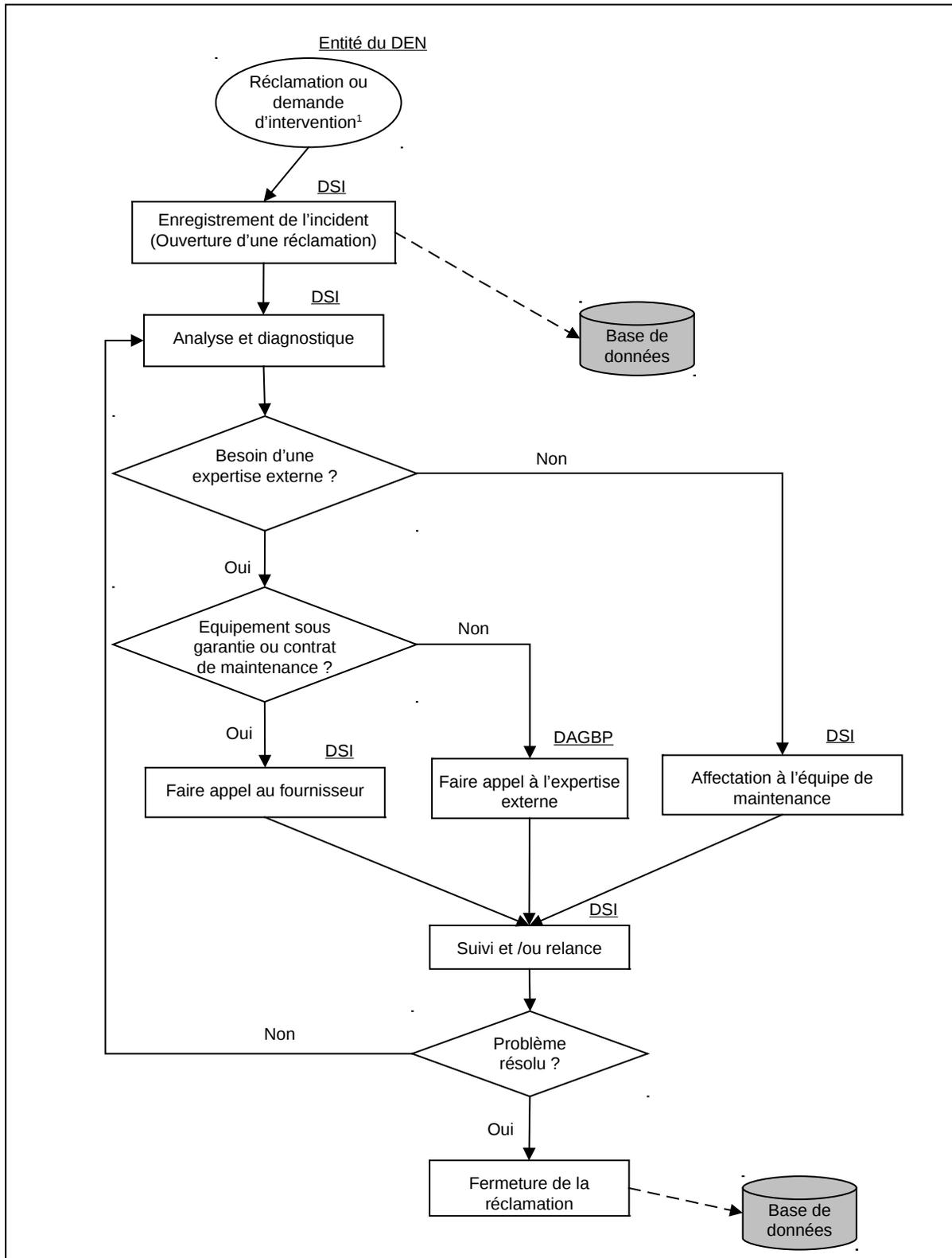
## 2. Acquisition de nouveaux équipements informatiques



### 3. Affectation des équipements aux entités des services centraux



#### 4. Maintenance et réparation des équipements informatiques



<sup>1</sup> La réclamation ou la demande d'intervention peut se faire soit par téléphone soit par courrier (normale ou électronique).

### 5. Récupération des équipements non utilisés

